alittleMarket.com

Systèmes de paiement: mode d'emploi

Le processus point par point

Quels sont les moyens de paiement disponibles sur le site ?

Vous pouvez proposer jusqu'à **5 moyens de paiement** sur votre boutique, le mieux étant bien sûr de tous les proposer : plus vos clients auront le choix, moins ils seront freiner au moment de payer !

Vous pouvez proposer à vos clients de régler leurs achats par :

- ### Carte bancaire

Globalement, c'est le moyen de paiement le plus utilisé pour les achats sur Internet. ***Sur A Little Market, plus de 80% des transactions sont effectuées par carte bancaire***.

Le paiement est ***totalement sécurisé*** pour vos clients. Nous travaillons avec un prestataire technique, Payline, qui est l'un des deux plus grands spécialistes en paiement sécurisé sur Internet en Europe. C'est d'ailleurs le prestataire d'Amazon, de Go-Voyages et de Sarenza.
Lorsqu'une commande dépasse un certain montant, votre client recevra un sms sécurisé de la part de Payline l'invitant à confirmer son achat par un code de sécurité.

En cas de paiement par carte bancaire, vous disposez d'un délai de 72 heures pour confirmer la commande depuis votre interface de suivie de ventes. Passé ce délai, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur remboursé.

Lors d'une commande par carte bancaire, le montant de la vente est transféré vers votre porte monnaie ALM (voir plus bas pour + d'infos sur ce mode de paiement). Vous pouvez soit demander le transfert vers votre compte bancaire, soit effectuer des achats sur l'un de nos sites (A Little Market, Mercerie, Epicerie, Maman) avec votre porte monnaie ALM.
Et rassurez-vous, vous n'avez pas besoin d'acheter un terminal de paiement auprès de votre banque, vous verrez, c'est très simple.

- ### Paypal

C'est un ***moyen de paiement sécurisé international*** qui permet à vos clients de payer leurs achats sur différents sites (eBay, Amazone, A Little Market bien sûr, etc.) sans avoir à renseigner à chaque fois leurs numéros de cartes bancaires. Vos clients auront préalablement rattaché leur compte bancaire à leur compte Paypal et pourront alors verser le montant de leurs achats directement sur votre propre compte Paypal.
Pour plus d'information sur ce moyen de paiement, rendez-vous sur le site Paypal.com

- ***Porte monnaie* ALM**

C'est un ***moyen de paiement que nous avons développé pour vous permettre de payer vos achats avec les recettes de vos ventes***. Les créateurs sont également de très bons clients, et apprécient beaucoup ce système.

Lorsque vous êtes payé par carte bancaire, le montant de la vente est transféré vers votre porte monnaie ALM. Vous pouvez soit demander le transfert vers votre compte bancaire, soit effectuer des achats sur l'un de nos sites (A Little Market, Mercerie, Epicerie, Maman).
Votre porte monnaie est accessible depuis votre perso

- *Virement*

Vous pouvez ***proposer à vos clients de payer leurs achats en transférant le montant de la vente sur votre compte bancaire.***
Ce moyen de paiement est aussi totalement sécurisé puisque le RIB que vous aurez renseigné ne permet jamais de prendre de l'argent sur votre compte.

- *Chèque*

Votre client recevra votre adresse pour expédier le chèque dans son message de confirmation de commande. N'oubliez pas de mettre à jour votre adresse sur le site en cas de déménagement, et dans tous les cas attendez toujours la réception du chèque avant d'envoyer votre colis.

Comment paramétrer les moyens de paiement ?

Pour paramétrer vos moyens de paiement, **rendez-vous sur la page "Paramètres de compte" puis "Moyens de paiement**". Il vous suffit ensuite de choisir les moyens de paiement que vous souhaitez proposer.
Votre RIB nous permettra de transférer le montant des ventes réalisées par carte bancaire ou porte monnaie ALM vers votre compte bancaire. Il ne peut en aucun nous servir à prendre de l'argent sur votre compte.

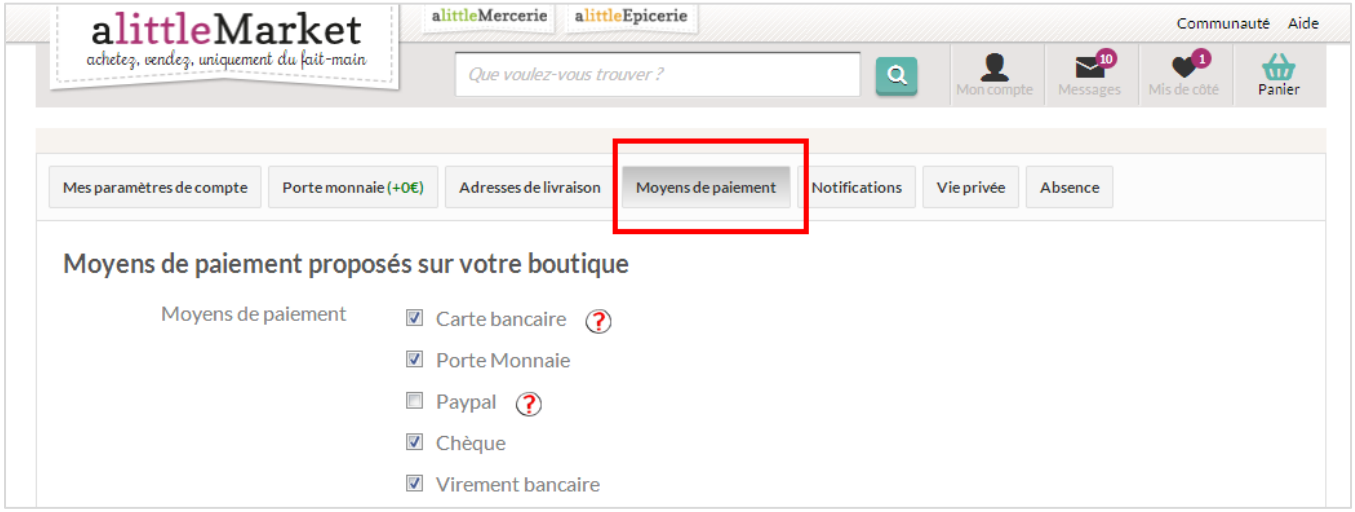

Comment fonctionne la commission et les frais de transactions ?

- ## Montant de la commission et des frais de transactions

Pour tous les moyens de paiement nous appliquons une ***commission de 5%*** calculée sur le montant de la vente hors frais de port. Pour les transactions inférieures à 10€ (hors frais de port), une commission fixe de 0,50€ est prélevée.

Lors des paiements par carte bancaire et porte-monnaie, des frais de transaction sont appliqués indépendamment de la commission. Ils s'élèvent à 5% du montant total de la transaction (frais de port compris) et correspondent aux frais appliqués par notre banque pour ces services.

- ## Comment payer les commissions ?

Vos commissions sont directement imputées dans votre onglet "facturation" des que les commandes sont validées.
Pour les ***commandes réglées par CB et porte-monnaie ALM , les commissions sont directement prélevées au moment où vous validez la commande***. Vous verrez donc apparaitre sur votre porte-monnaie le montant de la vente réalisée, moins la commission et les frais de transaction.

A savoir : si vous avez des commissions en attente de règlement (lorsque vous avez eu des ventes par chèque, virement ou Paypal), elles seront toutes soldées lors de la prochaine transaction effectuée par CB ou par Porte-monnaie.

- ## Remboursement en cas d'annulation de commande

Lorsque vous vous acceptez un retour ou qu'une vente doit être annulée (absence de règlement, rétractation du client etc.), nous remboursons la commission.
En cas d'annulation de commande de votre part, le remboursement de commission n'est pas automatique. Il faut obligatoirement nous contacter avec le numéro de la commande et le motif de l'annulation. La commission ne pourra pas être remboursée ni ajustée si l'annulation est due à une erreur de stock de votre part.

Comment récupérer le montant de vos ventes ?

Lorsque vous acceptez une commande par carte bancaire ou par porte-monnaie, l'argent est crédité sur votre porte monnaie. Vous pouvez alors faire une demande de virement pour que le solde de votre porte monnaie soit viré sur votre compte bancaire. Il vous suffit de cliquer sur le lien « Virer les fonds sur votre compte en banque »

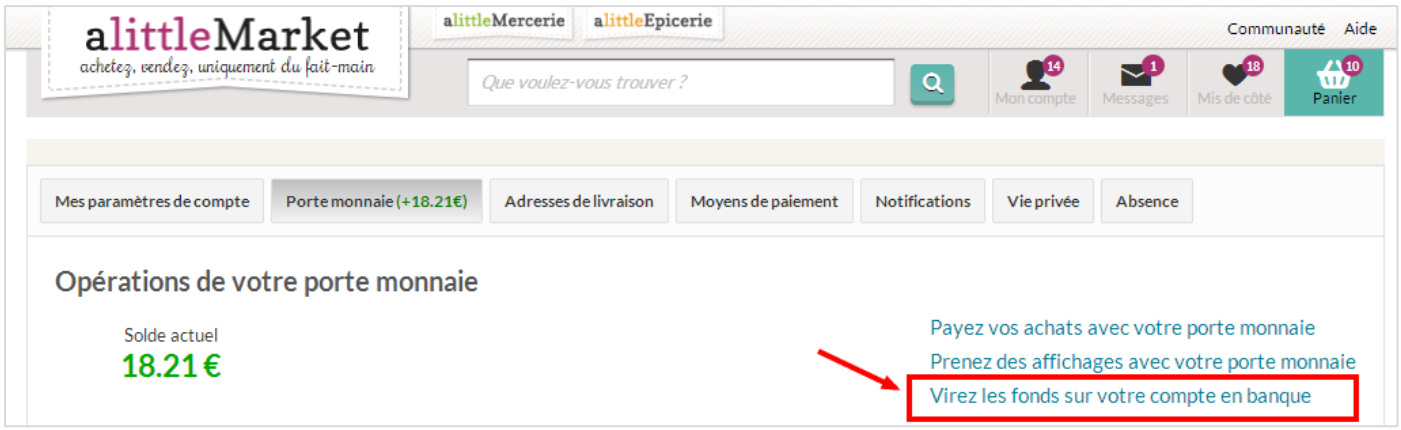

Les virements sont faits tout les mercredis. Si vous faites votre demande un mardi, elle doit être enregistrée dans la matinée si vous voulez que le virement soit effectif le lendemain.

Et voilà, maintenant vous savez tous, alors à vous de jouer !

Pauline et Nicolas.